

LES PARTIES DU DISCOURS

A) LE NOM (Rappel et applications)

1. Définition : le nom ou substantif est un mot qui sert à désigner des êtres (personnes ou animaux), des choses (livre, table), des notions (beauté, courage), des actions (marche, natation).

2. Les caractéristiques sémantiques du nom :

2.1. Le nom commun : désigne une personne ou une chose qui appartient à une même espèce. Il peut être :

□ **Concret** : il désigne un être ou une chose qui existe dans la réalité. Il se rapporte au monde extérieur (ce qu'on voit, entend ou touche). Exemple : Le chat, la table, l'automobile, le ciel, etc.

□ **Abstrait** : il désigne une chose qui n'a pas de réalité matérielle. Il se rapporte au monde intérieur (idée, sentiment, etc.). Exemple : La fatigue, la générosité, l'insouciance, l'intelligence, etc.

2.2. Le nom propre : il ne peut désigner qu'un seul être, qu'une seule chose, qu'une seule idée.

Les noms de personnes (prénom, nom de famille, surnom, etc.), de peuples ou des habitants d'un lieu, les noms historiques et géographiques sont des noms propres qui prennent toujours une majuscule. Exemple : Alger, les Algériens.

Remarques :

- Le nom est le noyau du groupe nominal, il ne peut pas être supprimé.
- Le nom est généralement précédé d'un déterminant et souvent d'un adjectif (expansion) qui le complète.
- Le nom est donneur d'accord (au déterminant, à l'adjectif et au verbe)
- Le groupe nominal se remplace par un pronom (pronominalisation).

Les Fonctions grammaticales du nom:

Dans une phrase, le nom peut avoir les fonctions suivantes :

Sujet: *La rose charme nos regards*

Attribut (du sujet ou du complément d'objet):

Mon père est enseignant. / On l'a nommé directeur.

Apposition: *Il faut remplir cette condition pour réussir: le sérieux.*

Mis en apostrophe: *Ali, aide-moi à me lever !*

Complément d'objet: direct ou indirect:

Il attend son frère./ Il pense à ses vacances

• **Complément circonstanciel:** *La nuit, tous les chats sont gris.*

• **Complément d'agent du verbe passif:** *Amina est aimée de ses collègues*

• **Complément du nom:** *Une tasse de lait/ Alger est la capitale d'Algérie.*

- **Complément de l'adjectif:** *Ce vase est plein d'eau.*
- **Complément de l'adverbe:** *Il y avait peu de cavaliers.*
- **Complément du présentatif:** *Voici le jour.*

5. Analyse grammaticale du nom:

Pour analyser le nom, en en indique :

La nature et l'espèce: nom commun ou nom propre

Le genre et le nombre

La fonction.

Exemple: *L'homme droit doit écouter la voix de sa conscience.*

Homme: nom commun, masculin, singulier, sujet de <<< écouter >>>

Voix: nom commun, féminin, singulier, C.O.D. de << écouter >>.

Conscience: nom commun, féminin, singulier, complément déterminatif de voix.

Applications

Exercice n° 1: Dans les phrases suivantes, relevez les noms et analysez-les :

1. Le printemps est une saison agréable
2. L'instruction est un vrai trésor.
3. Vos marques de reconnaissance réjouiront le cœur de vos parents.
4. Le fer est plus utile que l'or.
5. Corneille est un grand poète tragique.
6. Par la patience, l'homme possèdera son âme.
7. Il est une heure délicieuse quand vient le soir et que la calme de la nature nous invite à la rêverie.
8. Le poète aime à se promener, le soir, en contemplant la voûte étoilée.
9. L'honneur est un bien plus précieux que la fortune.

LES PARTIES DU DISCOURS (SUITE)

B) LE PRONOM

1) Définition

Le mot « pronom » vient du latin *pro nomen* qui signifie « *à la place du nom* ».

Aussi, le pronom est-il souvent défini comme un mot qui a pour rôle de remplacer un nom ou un groupe nominal:

Exemple : J'ai vu Pierre. Il est venu ce matin.

Dans cet exemple, le pronom personnel « *il* » remplace effectivement un nom: « *Pierre* ». Cette reprise par le pronom permet d'éviter la répétition du nom « *Pierre* » et préserve une cohésion de sens entre les deux phrases.

2) Le pronom se distingue du nom.

Même s'il peut remplacer le nom, le pronom n'est pas un nom pour autant.

comparons:

Regarde cet homme. (1)

Regarde-le. (2)

#Dans la phrase 1, le nom « homme », comme tous les noms, comporte *un élément descriptif* et évoque un certain nombre de qualités propres à l'être humain.

Le nom « homme » ne pourrait désigner un cheval ou un tableau.

Il contient en outre une indication:

a) de genre: homme = masculin.

b) de nombre: homme = singulier par opposition à « hommes », pluriel.

En revanche, le nom ne porte en lui **aucune indication d'identité** (on ne sait de quel homme il s'agit que grâce au déterminant (cet) **ni de fonction** (qu'il est sujet, C.O.D. ou C.O.I., le nom « homme » présente toujours la même forme)

■Dans la phrase 2, le pronom « le » *ne comporte aucun élément descriptif*: il n'évoque aucune qualité et pourrait aussi bien désigner **un cheval** qu'un **tableau**:

Regarde ce cheval. → Regarde-le.

Regarde ce tableau. → Regarde-le.

En revanche, le pronom « le » porte en lui une indication:

de genre: « le » est masculin, par opposition à « la », féminin.

de nombre: « le » est singulier, par opposition à « les », pluriel.

d'identité: « le » désigne l'homme que l'on montre.

de personne: « le » renvoie à la 3^{ème} personne, par opposition à « te », « me »...

de fonction: « le » est C.O.D. par opposition à « il », sujet, ou « lui », C.O.I.

Tous les pronoms se distinguent du nom en ce qu'ils n'évoquent pas les qualités de l'être ou de la chose désignée.

Remarque

Tous les pronoms *ne donnent pas une indication de genre* (féminin, masculin) et de *fonction* (il: sujet; le: C.O.D.; lui: C.O.I.). (C'est-à-dire, ce ne sont pas tous les pronoms qui donnent l'indication de genre (*lui : féminin ou masculin ?*), ni de fonction (*lui : mis en apposition ou COI ?*))

En revanche, **tous les pronoms** donnent une indication **de nombre** (singulier, pluriel), d'identité (le mien, celui-ci, le premier...).

3) Le pronom n'a pas toujours la fonction d'un représentant.

Comparons:

Mon frère est à Londres. Il nous a téléphoné ce matin. (1)

Quelqu'un a téléphoné ce matin. (2)

dans la phrase (1), le pronom personnel «il » remplace le nom « frère ». On dit qu'il est utilisé comme **représentant**, il remplace le nom « frère ». Le nom frère est appelé son **antécédent**.

Dans la phrase (2), le pronom ne représente personne, il ne remplace aucun mot. on dit qu'il est employé comme « nominal » puisque à la manière d'un nom, il désigne à lui seul un être ou une chose.

L'indication d'identité que donne le pronom est fournie, dans le cas du nom par le **déterminant** qui le précède (mon dans la phrase 1). On peut donc dire que, dans sa fonction de représentant, le pronom remplace, non pas un nom, mais un groupe : nom + déterminant.

4) Correspondances

Dans de nombreux cas, le remplacement du nom déterminé par le pronom se fait selon les correspondances suivantes :

DÉTERMINANT + NOM	PRONOM
Article défini : Le courrier est arrivé.	Pronom personnel de la 3^{ème} personne Il est arrivé.
Article indéfini Prends une pomme.	Pronom indéfini « un » Prends-en une.
Adjectif démonstratif Je voudrais ce gâteau.	Pronom démonstratif Je voudrais celui-ci.
Adjectif possessif J'ai pris son vélo.	Pronom possessif J'ai pris le sien.
Adjectif interrogatif Quel livre choisissez-vous ?	Pronom interrogatif Lequel choisissez-vous ?
Adjectif indéfini Chaque élève doit participer.	Pronom indéfini autre que « un » Chacun doit participer.

Remarques

Le pronom n'est pas toujours le substitut d'un nom. Il peut représenter :

- un adjectif qualificatif : **Inquiet, je le suis.**
- un infinitif: **Mentir, ce serait le trahir.**
- une proposition: **Il est le meilleur, je le reconnaiss.**
- un autre pronom : **Je veux celui-ci. Il me le faut absolument.**

5) Fonctions

Le pronom peut occuper toutes les fonctions du nom.

Il peut être:

- **Sujet:** Il est arrivé ce matin.
- **Attribut du sujet:** A partir d'aujourd'hui, cette place est la mienne.
- **C.O.D.:** Je le vois peu.
- **C.O.I.:** Je lui parle parfois.
- **C.O.S.:** Je le lui donne.
- **Complément circonstanciel:** Je me suis installée à ma table, lui à la sienne.
- **Complément d'agent:** Elle est aimée de tous.
- **Complément du nom :**

Le toit de votre maison est rouge, le toit de la nôtre est plutôt gris.

• Complément de l'adjectif : Je suis fière de toi.

• Mis en apposition : Ton frère, lui, il travaille.

(Référence : Le Robert et Nathan, Grammaire, S. D. : A. BENTOLOLA, éd. Nathan 1995,

pp. 231-234)

LES PARTIES DU DISCOURS

B) LES PRONOMS

I / LE PRONOM PERSONNEL

Comment les formes du pronom personnel varient-elles ?

Les formes des pronoms personnels varient :

1. Selon la personne et le nombre:

- la première personne du singulier (je) représente celui qui parle (locuteur) ou qui écrit (scripteur):

Je pars.

La première personne du pluriel (nous) représente un ensemble de personnes dont celui qui parle fait partie :

Nous partons.

« Nous » peut désigner: toi et moi, lui et moi, eux et moi.

Attention!

« Nous » peut désigner une seule personne; c'est ce qu'on appelle le pluriel de majesté ou de modestie. Dans cet emploi, l'épithète ou l'attribut se met au singulier et prend le genre de la personne représentée :

Nous nous sommes efforcée d'être claire.

la deuxième personne du singulier (tu) représente celui à qui l'on parle (interlocuteur) ou à qui l'on écrit (lecteur):

Tu pars ?

- la deuxième personne du pluriel (vous) représente un ensemble de personnes à qui l'on parlent.

Vous partez demain ?

« Vous » peut désigner: toi et toi, toi et lui, toi et eux.

Attention!

« Vous » ne peut désigner qu'un seul interlocuteur que l'on vouvoie; c'est ce que l'on appelle le pluriel de politesse.

Dans cet emploi, l'épithète ou l'attribut se met au singulier et prend le genre de la personne représentée:

Pierre, vous êtes renvoyé !

- la troisième personne (il(s), elle(s)) représente un être ou une chose (3^o personne du singulier), des êtres ou des choses (3^o personne du pluriel) dont on parle :

Il part. J'ai mangé tous les chocolats: ils étaient délicieux.

Attention!

Dans une construction impersonnelle, le pronom il ne remplace rien ni personne; il est sujet apparent (ou grammatical) du verbe :

Il pleut.

2. Selon la fonction:

- le pronom change de forme selon qu'il est sujet ou complément:

première personne :

Je parle. On me parle.

Deuxième personne :

Tu parles. On te parle.

Troisième personne:

Il (elle) parle. → On lui parle.

Ils (elles) parlent. → On leur parle.

Attention!

Cette distinction n'est pas marquée pour nous et vous :

Nous parlons.

On nous parle.

Vous parlez.

On vous parle.

□ à la troisième personne, le pronom change aussi de forme selon qu'il est C.O.D. ou C.O.I.:

Je parle à Pierre (ou Marie). → Je lui parle.

Je vois Pierre. Je le vois.

Je vois Marie. → Je la vois.

3. Selon la place:

On distingue, sauf à la première et à la deuxième personne du pluriel, les formes conjointes (phrase 1) des formes disjointes (phrase 2):

Je le comprends. (1)

Moi seule le comprends. (2)

Mais...

Nous le comprenons. Nous seules le comprenons. Viens avec moi.

*et non pas: *Viens avec je.*

Mais...

Venez avec nous.

Selon que le pronom complément à la troisième personne renvoie ou non au même être que le sujet; il est alors réfléchi:

Pierre lave son chien. Il le lave.

Pierre se lave. Pierre lave Pierre.

Attention!

Il existe une forme disjointe du pronom réfléchi: soi. Cette forme s'emploie lorsque le sujet est indéfini ou absent:

Chacun pense à soi. Penser à soi n'est pas égoïste.

Selon le genre, à la troisième personne seulement :

• il, elle en fonction de sujet :

Pierre part. → Il part. Marie part. → Elle part.

□ le, la en fonction de C.O.D.:

Je vois Pierre. → Je le vois.

Je vois Marie. → Je la vois.

□ lui, elle : comme formes disjointes:

Je pars avec Pierre. → Je pars avec lui.

Je pars avec Marie. Je pars avec elle.

Quelles fonctions et quelles places les formes conjointes du pronom personnel peuvent-elles occuper?

Le pronom personnel sujet se place soit :

- immédiatement avant le verbe :

Je pars, tu pars, elle part...

Il peut néanmoins être séparé du verbe par un autre pronom en fonction de complément ou d'attribut, ainsi que par la négation ne:

Je vois Pierre. → Je le vois.

Il est intelligent. →

Il l'est.

Je ne pars pas.

Attention!

Je s'élide devant une voyelle, un h muet, en et y:

J'apprécie. J'hésite. J'en viens. J'y vais.

- immédiatement après le verbe.

C'est le cas dans les phrases interrogatives, dans les propositions incises, dans certaines phrases exclamatives et dans tous les autres cas où l'inversion du sujet se pratique. Le pronom est alors séparé du verbe par un trait d'union:

Pars-tu? Je pars, dit-il. Est-il bête! Peut-être viendra-t-il.

Attention!

Si le verbe est à un temps composé, le pronom sujet s'intercale entre l'auxiliaire et le participe passé: Est-il parti? As-tu vu sa nouvelle voiture ?

Le pronom personnel C.O.D. (1) ou C.O.I. (2) se place devant le verbe :

Je vois Pierre. Je le vois. (1)

Je parle à Pierre. Je lui parle. (2)

Attention!

Lorsque le verbe est à l'impératif, le pronom personnel complément se place après le verbe, sauf lorsqu'on utilise la forme négative; dans ce cas, il se place avant le verbe :

Prends-le. Ne le prends pas. Parle-lui. Ne lui parle pas.

Comment emploie-t-on les pronoms adverbiaux en et y ?

■ En et y sont invariables; ils sont appelés pronoms adverbiaux ou adverbes pronominaux parce qu'ils sont à la fois proches des emplois d'un pronom et de ceux d'un adverbe:

Elle aime beaucoup son jardin: elle en prend grand soin. (en représente le G.N. prépositionnel << de son jardin >>)

Viens-tu de là-bas! Oui, j'en viens. (en représente l'adverbe << là-bas >>)

■ Le pronom en peut occuper les fonctions suivantes :

- C.O.D.; il remplace alors un nom précédé de l'article un, des, ou du:

J'ai vu des Indiens. J'en ai vu. J'ai bu du lait. J'en ai bu.

Attention!

Lorsque le C.O.D. est déterminé par un adjectif marquant la quantité (un, deux, plusieurs...), cet adjectif est repris sous forme de pronom à la fin de la phrase:

J'ai rencontré plusieurs Japonais. J'en ai rencontré plusieurs.

J'ai feuilleté quelques magazines. J'en ai feuilleté quelques-uns.

- C.O.I. de verbes se construisant avec la préposition de dire de, se douter de, parler de...:

Il parle toujours de ses vacances. Il en parle toujours.

Je me doutais de sa réaction. Je m'en doutais.

Attention!

Dans un registre de langue soutenu, on ne doit pas utiliser *en* pour remplacer un animé; cependant, l'usage tend à généraliser cet emploi :

Il parle souvent de ses amis. Il en parle souvent.

On devrait dire: Il parle souvent d'eux.

- C.C. de lieu avec des verbes indiquant la provenance (sortir, venir de...):

Je sors de la réunion. J'en sors.

Le pronom *y* peut avoir les fonctions suivantes :

- C.O.I. de verbes se construisant avec la préposition à (penser à, participer à, tenir à...):

Il tient à ce projet. → Il y tient. Je participerai à ce tournoi. J'y participerai.

Attention!

Dans un registre de langue soutenu, on ne doit pas utiliser « *y* » pour remplacer un animé; cependant, l'usage tend à généraliser cet emploi :

Je pense souvent à mon grand-père. J'y pense souvent. On devrait dire: Je pense souvent à lui.

- C.C. de lieu de verbes indiquant la direction (aller à, partir à (pour), se rendre à...):

Je pars à New York. J'y pars.

Je me rends à Limoges. Je m'y rends.

Quand emploie-t-on les formes disjointes du pronom personnel ?

On emploie les formes disjointes du pronom personnel lorsque ce dernier est séparé du verbe par un élément quelconque (préposition, virgule, c'est... que, etc.) ou lorsqu'on veut reprendre ou remplacer une forme conjointe.

■ On emploie les formes disjointes du pronom personnel en **fonction de sujet** :

- lorsque le pronom est séparé du verbe par autre chose qu'un autre pronom ou la négation *ne* (adjectif qualificatif, proposition relative):

Moi seule le comprends.

Lui qui croyait avoir réussi, il va être déçu.

- pour opposer le pronom à un autre terme de la phrase:

Sa femme partit, lui resta.

- lorsque le pronom est coordonné à un autre sujet :

Mon frère et moi sommes jumeaux.

- pour reprendre avec insistance une forme conjointe du pronom sujet :

Moi, je l'aurais fait.

- dans une proposition où le verbe est omis ou sous-entendu :

Qui est là ? Moi. (= je suis là)

- lorsque le pronom est sujet d'un participe ou d'un infinitif:

Moi parti, vous serez tranquilles.

Moi jurer? Jamais.

- lorsque le pronom est encadré par la locution c'est... qui:

C'est lui qui l'a dit.

On emploie les formes disjointes du pronom en **fonction de C.O.D.:**

- pour renforcer un autre pronom complément de forme conjointe:

Je le connais, lui.

- dans une proposition où le verbe est omis ou sous-entendu :

Qui dois-je remercier ? Lui.

- lorsque le pronom est encadré par la locution c'est... que:

C'est toi que je veux voir.

- lorsque le verbe est accompagné de la locution ne... que :

Je ne crois que lui.

- après un verbe à l'impératif :

Attends-moi.

Sauve-toi.

On emploie les formes disjointes du pronom en fonction de complément après une préposition:

- avec une autre préposition que à ou de :

Pars sans moi.

Pars avec lui.

- avec la préposition à lorsque le pronom est C.O.I.

Les critères d'emploi sont les mêmes que pour le pronom en fonction de C.O.D. :

Tu as osé lui dire cela, à lui ! (reprise)

À qui doit-il s'adresser ? À moi. (verbe sous-entendu)

C'est à toi que je parle. (c'est... que)

Je ne pense qu'à toi. (ne... que)

De plus, certains verbes comme penser, prendre garde, avoir affaire, recourir... n'admettent que les formes disjointes comme objets indirects:

Je pense à Pierre. Je pense à lui.

On ne peut pas dire :

**Je lui pense.*

Attention!

À l'impératif, le pronom C.O.I. est employé sans la préposition à : Parle-moi.

Rien ne le distingue du pronom C.O.D. : Attends-moi.

- avec la préposition de lorsque le pronom est C.O.I.

Les critères d'emploi sont les mêmes que pour le pronom en fonction de C.O.D. :

On en parle, de toi ! (reprise)

De qui vient cette lettre ? De moi. (verbe sous-entendu)

C'est de lui qu'il s'agit. (c'est... que)

On ne parle que de lui. (ne... que)

Les formes disjointes peuvent être renforcées par même, autre, seul, pour, quant à, ou par un numéral pour marquer l'insistance:

toi seul; moi-même; vous autres; nous cinq; quant à eux.

(Référence : Le Robert et Nathan, Grammaire, S. D. : A. BENTOLOLA, éd. Nathan 1995, pp. 251-259)

LES PARTIES DU DISCOURS

B) LES PRONOMS

II / LE PRONOM RELATIF

<< *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.* >>

Le pronom relatif sert à rattacher une proposition subordonnée à un nom ou un pronom qui appartient à une proposition qui précède :

Il a cassé le vase / qui était sur la table.

Quelles sont les formes du pronom relatif ?

Le pronom relatif présente deux séries de formes:

- **des formes simples invariables:**

qui, que, quoi, dont, où.

- des formes composées variables en genre et en nombre :

MASCULIN SINGULIER: Lequel

FÉMININ SINGULIER : laquelle

PLURIEL : lesquels ; lesquelles

Attention!

Construits avec les prépositions « à » et « de », le pronom relatif masculin et le pro nom relatif féminin pluriel présentent des formes contractées : auquel, auxquels, auxquelles; duquel, desquels, desquelles.

~ Mais...

à laquelle, de laquelle.

- des formes composées invariables (pronoms relatifs indéfinis):

quiconque, qui (quoi) que, qui (quoi) que ce soit qui (que).

À quoi sert le pronom relatif ?

Le pronom relatif joue deux rôles dans une phrase.

■ Comme tous les pronoms, il remplace un nom précédé d'un adjectif relatif:

Je suis venu avec un ami qui habite près de chez moi. (qui = lequel ami)

Attention!

L'adjectif relatif (lequel, laquelle, lesquel(le)s, auquel(le), auxquel(le)s... duquel, desquel(le)s) n'est presque plus employé; on le rencontre essentiellement dans la langue administrative ou judiciaire et dans l'expression: auquel cas.

Le nom remplacé occupe presque toujours, au sein de la principale, une fonction différente de celle du pronom relatif qui le représente dans la subordonnée :

Je suis venu avec un ami / qui habite près de chez moi.

L'antécédent occupe la fonction de complément circonstanciel du verbe de la principale, alors que le pronom relatif occupe la fonction de sujet du verbe de la subordonnée.

Comme les conjonctions de subordination, il introduit une proposition subordonnée appelée proposition subordonnée relative :

Je suis venu avec un ami / qui habite près de chez moi.

Quels sont les mots ou groupes de mots que peut remplacer le pronom relatif ?

Le mot ou groupe de mots remplacé par le pronom relatif est appelé antécédent.

Le pronom relatif remplace la plupart du temps:

- un nom ou un groupe nominal:

J'ai cassé le vase qui était sur la table.

Néanmoins il peut remplacer:

- un pronom, la plupart du temps un pronom personnel ou démonstratif:

C'est elle qui a trouvé la fève.

On élira reine celle qui trouvera la fève.

- un adverbe de lieu :

Asseyez-vous là où vous êtes le mieux.

- une proposition:

Nous irons au cinéma, après quoi nous irons dîner.

Quelle place le pronom relatif occupe-t-il par rapport à son antécédent?

- En général, le pronom relatif doit suivre immédiatement son antécédent:

J'ai vu chez un brocanteur un meuble qui était très beau.

**J'ai vu un meuble chez un brocanteur qui était très beau.*

- Il arrive que le pronom relatif soit séparé de son antécédent par une épithète, un complément du nom ou un pronom :

J'ai lu un livre d'aventures qui m'a passionné.

Je l'ai entendu qui pleurait.

- De même dans la langue littéraire :

<< C'est un merle, chanteur crédule, Ignorant du calendrier, Qui rêve soleil et module L'hymne d'avril en février. >>

(Théophile GAUTIER)

Quelle place le pronom relatif occupe-t-il dans la proposition subordonnée relative ?

Le pronom relatif est le premier mot de la proposition subordonnée relative:

Je connais l'homme / dont tu parles.

- Il arrive que le pronom relatif soit précédé :

- d'une préposition ou d'une locution prépositive:

Je connais l'homme / à qui tu as parlé.

- d'un nom dont il est le complément:

Je connais l'homme / aux côtés duquel elle se tient.

Comment emploie-t-on le pronom relatif ?

Qui, que (qu'), quoi :

Qui et que peuvent avoir pour antécédent une personne ou une chose :

Le livre qui est sur la table m'appartient.

L'homme qui arrive est mon père.

Mais...

La distinction chose/personne doit être faite lorsque le pronom relatif est précédé d'une préposition:

- Si l'antécédent désigne une personne, on doit employer qui :

Voici les gens à qui j'ai vendu ma maison.

- Si l'antécédent désigne une chose, on doit employer quoi ou les formes composées du pronom relatif :

Regarde ce à quoi j'ai échappé.

La solution à laquelle je pense est la meilleure.

Dont:

Dont, qui signifie de qui, de quoi, duquel, etc., s'emploie plus souvent que le pronom relatif précédé de la préposition de.

On dira:

L'homme dont je t'ai parlé habite à côté.

Je ne sais plus ce dont il a parlé.

La château dont on aperçoit les tours est hanté.

plutôt que :

L'homme de qui je t'ai parlé habite à côté.

Je ne sais plus ce de quoi il a parlé.

La château duquel on aperçoit les tours est hanté.

Mais...

On emploie « de qui » ou les formes composées du pronom relatif quand le pronom relatif est complément d'un nom lui-même précédé d'une préposition:

La maison sur le toit de laquelle on voit une girouette est la mienne.

Le pronom relatif « de laquelle » est complément du nom « toit » qui est précédé de la préposition « sur ».

Où :

« Où » ne peut avoir pour antécédent qu'une chose :

À l'époque où nous vivons. La maison où j'habite.

■ Quiconque :

Il ne se rapporte à aucun antécédent. Il signifie celui, quel qu'il soit, qui:

Quiconque franchira cette porte sera le bienvenu.

Attention!

Quand « quiconque » fait référence à une personne du genre féminin, l'adjectif qui s'y rapporte se met aussi au féminin :

Quiconque d'entre elles sera assez courageuse pour lui parler aura à s'en repentir.

Quelles fonctions le pronom relatif peut-il occuper dans la phrase ?

Le pronom relatif a diverses fonctions dans la phrase; il change de forme selon sa fonction:

- comme sujet du verbe de la subordonnée relative, il se présente sous la forme qui, quiconque :

Je suis venu avec un ami qui habite près de chez moi.

Quiconque franchira cette porte sera le bienvenu.

- comme C.O.D. du verbe de la subordonnée relative, il se présente sous la forme que:

J'aime beaucoup le disque que tu m'as offert.

- comme C.O.I. du verbe de la subordonnée relative, il se présente sous la forme quoi, toujours précédée d'une préposition:

Regarde ce à quoi j'ai échappé.

- comme complément du nom (phrase 1), C.O.I. du verbe de la subordonnée relative (phrase 2), complément de l'adjectif (phrase 3) ou complément d'agent (phrase 4), il se présente sous la forme dont:

La maison / dont tu aperçois le toit / appartient à mon père. (1) (Tu aperçois le toit d'une maison. Cette maison appartient à mon père.)

L'homme / dont je t'ai parlé / est arrivé. (2) (Je t'ai parlé d'un homme. Cet homme est arrivé.)

Elle m'a présenté l'homme / dont elle est amoureuse. (3) (Elle est amoureuse d'un homme. Elle me l'a présenté.)

Elle m'a présenté l'homme / dont elle est aimée. (4)

(Elle est aimée d'un homme. Elle me l'a présenté.)

- comme C.C. de lieu ou de temps, il se présente sous la forme « **où** » :

La ville où j'habite est une ville médiévale.

Attention!

Le pronom relatif occupe presque toujours une fonction différente de celle de son antécédent.

(Référence : Le Robert et Nathan, Grammaire, S. D. : A. BENTOLOLA, éd. Nathan 1995, pp. 262-266)

LES PARTIES DU DISCOURS

B) LES PRONOMS

I / LE PRONOM DÉMONSTRATIF

« Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute » (proverbe)

Le pronom démonstratif permet de distinguer, dans l'ensemble d'êtres ou de choses désignés par l'antécédent, un ou des êtres, une ou des choses identifiées par leur situation dans l'espace et que l'on peut montrer d'un geste - ou dans le temps. Il permet aussi de désigner, en le situant dans l'espace ou le temps, un être ou une chose déjà mentionné:

Tous ces tableaux sont magnifiques, mais c'est celui-là que je préfère.

Quelles sont les formes du pronom démonstratif ?

Le pronom démonstratif présente deux séries de formes :

- Des formes simples: celui, celle, ceux, celles, ce.

Cette bicyclette est trop petite, celle de mon frère est plus grande.

Attention!

« Ce » est élidé devant les noms qui commencent par une voyelle et prend une cédille devant un a: *C'est difficile. Ç'a été difficile.*

- Des formes composées à l'aide des adverbes ci et là. Ces adverbes sont rattachés aux formes simples par un trait d'union: celui-ci (là), celle-ci (là), ceux-ci (là), celles-ci (là).
Je voudrais ce livre, celui-ci est trop cher.

Au neutre, les formes sont soudées et l'adverbe là perd son accent:
ceci, cela.

Cela est souvent remplacé par ça dans la langue parlée :

Ça m'est égal.

MASCULIN

SINGULIER

celui (-ci,-là)

PLURIEL

ceux (-là,-là)

FÉMININ

SINGULIER :

celle (-ci,-là)

PLURIEL :

celles (-ci,-là)

NEUTRE

ce, ceci, cela

Comment le pronom démonstratif s'accorde-t-il?

Les formes masculines et féminines du pronom démonstratif s'accordent :

❖ soit en genre et en nombre avec leur antécédent:

Parmi toutes ces symphonies, c'est celles-ci que je préfère. (féminin pluriel)

❖ soit en genre uniquement :

Parmi toutes ces symphonies, c'est celle-ci que je préfère. (une parmi toutes)

Les formes neutres n'ont pas de pluriel, qu'elles représentent plusieurs idées, plusieurs choses ou une seule :

Fais comme tu veux, cela m'est égal.

Goûtez ceci, ce sont des framboises de notre jardin.

À quoi sert le pronom démonstratif ?

Le pronom démonstratif remplace la plupart du temps un nom précédé d'un adjectif démonstratif

Tu connais cet homme: c'est celui dont je t'ai parlé hier. (= cet homme)

Qu'est-ce que le pronom démonstratif permet d'exprimer ?

Comme son nom l'indique (démonstratif vient du latin demonstrare qui signifie montrer), il sert à montrer, à localiser l'être ou la chose évoquée: vol

• Dans l'espace (il peut alors s'accompagner d'un geste) :

Regarde ce tableau là-bas, et celui-ci : ils sont magnifiques.

• Dans le temps:

Il rentre de voyage la semaine prochaine, pas celle-ci.

• Renforcé par « -ci », il marque la proximité; par « -là », il marque l'éloignement :

Je vous présente mes voisins: celui-ci habite à côté, celui-là un peu plus loin.

• « Celui-ci » et « celui-là » s'emploient également lorsqu'on veut distinguer deux personnes ou deux choses; ils ont alors valeur d'indéfinis (= un tel) :

Il est lunatique: aimable avec celui-ci, détestable avec celui-là.

• À l'écrit, l'opposition entre « -ci » et « -là » permet d'éviter de confondre les antécédents. Les formes en -ci représentent le nom le plus rapproché, les formes en -là le nom le plus éloigné :

Il a un chien et un chat: celui-ci s'appelle Minet, celui-là Médor.

• « Celui-ci », « celui-là » peuvent prendre une valeur affective, laudative ou, c'est le cas le plus fréquent, péjorative:

Pour qui se prend-il celui-là ?

- « Celui, celles, ceux » peuvent être employés sans antécédent. Ils ont alors une valeur générale, et signifient l'homme, les gens :

« *Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre.* » (JEAN)

- « Ceci » annonce ce dont on va parler; cela résume ce qui a été dit:

Je voudrais vous dire ceci: votre conduite est inadmissible

Je voulais vous dire cela pour qu'il n'y ait pas de malentendu.

Attention!

*Il est donc incorrect de dire: *Ceci dit.*

Il faut dire: Cela dit.

- La forme neutre « ça » peut remplacer un pronom personnel pour marquer l'attendrissement ou le mépris :

Ça tête encore sa mère et ça voudrait courir le monde.

Comment emploie-t-on le pronom démonstratif ?

- Il faut distinguer l'emploi des formes composées de celui des formes simples :

- Les formes composées se suffisent à elles-mêmes et remplacent un nom précédé d'un adjectif démonstratif :

Ce livre ne m'intéresse pas, donnez-moi plutôt celui-ci.

- Les formes simples sont complétées par un complément déterminatif qui peut être :

- ❖ une proposition subordonnée relative :

Regarde cet homme, c'est celui dont je t'ai parlé.

- ❖ un groupe nominal introduit par la préposition « de » :

Je reconnais ce pull, c'est celui de mon frère.

- ❖ un adverbe :

Ce gâteau n'est pas mauvais, mais celui d'hier était meilleur.

- ❖ un participe présent ou passé :

Ces appartements sont calmes, ceux donnant sur la rue sont bruyants.

Ce gâteau n'est pas mauvais, mais je préfère ceux faits par toi.

- ❖ associé au verbe être, il forme un présentatif

C'est, ce sont...

Le complément du pronom démonstratif permet d'exprimer diverses nuances :

- le temps:

La réunion d'hier était inintéressante. Je compte sur celle de demain.

- le lieu :

Les gens de la campagne sont calmes contrairement à ceux des villes.

- la possession :

Mon bureau et celui de mon collègue sont mitoyens.

- complété par une relative, il se charge d'une valeur partitive :
Je félicite celles d'entre vous qui ont réussi.

Quelles fonctions le pronom démonstratif peut-il occuper?

En tant que pronom, il peut occuper toutes les fonctions possibles du nom:
Celui-ci me plaît. (sujet) Je voudrais celui-ci. (C.O.D.) La couleur de celui-ci est plus belle. (C. du nom)

- Le pronom neutre ce (c') appelle quelques remarques. Il peut être :

- sujet avec pour attribut un nom, un adjectif ou un pronom :
C'est une erreur. C'est difficile. C'est lui.
- sujet (sans attribut) dans des expressions toutes faites :
Ce me semble.
- complément d'objet dans certaines expressions toute faites :
Ce faisant. Pour ce faire.
- complément circonstanciel :
Sur ce, il sortit.

PLUS

Il ne faut pas confondre ça et çà :

çà, est :

soit une interjection vieillie :

Çà ! qui va là ?

- soit un adverbe de lieu :

Il errait ça et là ne sachant trop que faire.

ça, est un pronom démonstratif neutre :

Ça m'est égal.

LES PARTIES DU DISCOURS

B) LES PRONOMS

I / LE PRONOM POSSESSIF

« *Le mien vaut mieux que le nôtre.* »

Le pronom possessif remplace un nom ou un groupe nominal précédé d'un adjectif possessif :

C'est mon vélo, c'est le mien.

■ Il donne, à propos de l'être ou de la chose qu'il remplace, une indication de personne et de possession, c'est-à-dire qu'il précise à qui « appartient » l'être ou la chose qu'il représente :

Vous avez votre vélo, j'ai le mien.

Vous avez votre vélo, j'ai le sien.

518

Quelles sont les formes du pronom possessif ?

Le pronom possessif est constitué des formes toniques de l'adjectif possessif (mien, tien, sien...) précédées de l'article défini (le, la, les):

Attention!

- Précédé de la préposition à ou de, le pronom possessif présente des formes contractées: *au mien, du mien; aux nôtres, des nôtres.*
- À la différence des formes atones de l'adjectif possessif, *nôtre(s)* et *vôtre(s)* prennent un accent circonflexe comme les formes toniques de l'adjectif possessif.

Comment s'accorde le pronom possessif ?

Le pronom possessif varie en genre, en nombre et en personne. Il prend :

- ❖ soit le genre et le nombre de son antécédent:
Prenez mes livres et donnez-moi les siens.
- ❖ soit uniquement le genre de son antécédent :
Prenez mes livres et donnez-moi le sien.

Le pronom possessif s'accorde en personne avec le possesseur; le choix de la personne dépend de celui qui possède l'être ou la chose dont on parle :

Ce livre m'appartient : c'est le mien. Ce livre t'appartient : c'est le tien.

Ce livre lui appartient: c'est le sien.

À quoi sert le pronom possessif ?

Le pronom possessif remplace un nom précédé d'un adjectif possessif atone:

Je vais d'abord laver mes affaires, puis je laverai les tiennes. (= tes affaires)

Il indique que le nom qu'il remplace (objet possédé) est en relation avec :

- ❖ celle(s), celui, ceux qui parle(nt) = la première personne :

C'est mon livre, c'est le mien.

- ❖ celle(s), celui, ceux à qui l'on parle = la deuxième personne :

C'est ton livre, c'est le tien.

- ❖ celle(s), celui, ceux dont on parle = la troisième personne :

C'est son livre, c'est le sien.

Comment emploie-t-on le pronom possessif ?

- De même que le pronom possessif peut ne prendre que le genre de son antécédent sans en prendre le nombre, de même il n'est pas obligatoire que le pronom possessif soit à la même personne que l'adjectif possessif qui détermine son antécédent :

J'ai pris mon pull et le tien.

mon: adj. possessif de la 1^{ère} personne; le tien: pr. possessif de la 2^o personne.

- Il arrive que le pronom possessif soit employé avec la valeur d'un nom; dans ce cas, il n'a pas d'antécédent :

Les miens passent avant tout.

Les nôtres ont remporté le match.

À la vôtre!

Si tu n'y mets pas du tien, tu n'y arriveras jamais.

Il a encore fait des siennes.

Quelles fonctions peut-il occuper?

En tant que pronom, il peut occuper toutes les fonctions possibles du nom:

Ses parents sont sévères, alors que les tiens sont indulgents. (sujet)

Prends mes affaires et donne-moi les tiennes. (C.O.D.)

Comme j'avais oublié mes patins, je me suis servi des tiens. (C.O.I.)

Mets ta main dans la mienne. (C.C.)

LES PARTIES DU DISCOURS

B) LES PRONOMS

I / LE PRONOM INDÉFINI

« *Chacun pour soi, Dieu pour tous.* »

Le pronom indéfini permet d'exprimer une nuance de détermination et de quantité:

Ne dis pas n'importe quoi.

Chacun fait ce qu'il veut.

Tous ne sont pas là, la plupart sont en vacances.

On peut répartir les pronoms indéfinis en deux catégories :

❖ Ceux qui ont un antécédent (les indéfinis représentants); ils représentent un être ou une chose, un groupe d'êtres ou de choses déjà mentionnés : aucun(e), nul(le), pas un(e), un(e), l'un(e), l'un(e) l'autre, les un(e)s les autres, certain(e)s, la plupart, plusieurs, quelqu'un(e), quelques-un(e)s, chacun(e), tout, tous, toutes, n'importe lequel (laquelle), n'importe lesquel(le)s

Parmi ces tableaux, aucun ne me plaît.

Avez-vous lu l'un ou l'autre de ces livres ?

J'ai acheté trop de fruits: emportez-en quelques-uns.

❖ ceux qui ne représentent aucun nom mentionné auparavant (les indéfinis nominaux): personne, rien, quelqu'un(e), quelque chose, quelques-un(e)s, chacun, certains, l'autre, les autres, autrui, tel, n'importe qui, le même, les mêmes, n'importe quoi, je ne sais qui, je ne sais quoi, tout, tous, on, maint(e)(s):

Personne n'est venu.

Rien ne l'intéresse.

Certains pensent que tu devrais démissionner.

Tout l'intéresse.

Tous pensent que tu devrais démissionner.

Chacun pour soi.

Ce sont toujours les mêmes qui travaillent.

Avec toi, les autres ont toujours raison.

Tel est pris qui croyait prendre.

À quoi sert le pronom indéfini ?

Le qualificatif << indéfini >> employé à propos de ces pronoms n'est pas toujours Justifié. On constate, en effet, que si certains pronoms expriment une indétermination, d'autres en revanche ont un sens très précis.

Le pronom indéfini a de multiples valeurs, il peut exprimer :

❖ Une quantité nulle: personne, rien, aucun, aucune, nul, nulle, pas un, pas une, ni l'un, ni l'autre :

Pas une de mes amies n'était là. Aucun de mes amis n'était là.

- ❖ Une quantité partielle ou indéfinie: certains, certaines, plusieurs, d'autres ; (l')un(e), l'autre ; l'un(e) ou l'autre ; l'un(e) et l'autre quelqu'un, quelque chose, tel, maint(e)(s)

Plusieurs de mes amies étaient là. Certains de mes amis étaient là.

- ❖ Une quantité totale distributive (chacun) ou globale (tout, tous, toutes):

Chacune de mes amies était là. Tous étaient là.

- ❖ l'indétermination d'une personne ou d'une chose au moyen des locutions je ne sais qui (quoi), je ne sais lequel (laquelle, lesquels, lesquelles), on ne sait qui (quoi), on ne sait lequel (laquelle, lesquels, lesquelles), n'importe qui (quoi, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles):

Elle a encore inventé je ne sais quoi.

N'importe qui peut entrer sans être inquiété.

- ❖ l'identité: le même, la même, les mêmes :

Ce sont toujours les mêmes qui gagnent.

C'est la même que la dernière fois.

- ❖ la différence d'identité: autre, autre chose, autrui:

Comme dirait l'autre, tout finit par s'arranger.

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.

Le complément du pronom indéfini se charge parfois d'une valeur partitive:

Certains d'entre eux sont partis.

Comment emploie-t-on aucun ?

- ❖ « Aucun » est pronome s'il n'est suivi d'aucun nom (1), sinon il est adjectif (2):

Vous avez beaucoup de modèles, mais aucun ne me convient. (1)

Vous n'avez aucun modèle qui me convienne. (2)

- ❖ « Aucun » avait autrefois un sens positif et signifiait « quelque ». Ce sens a été conservé dans certaines tournures :

D'aucuns pensent que vous devriez démissionner.

- ❖ « Aucun » varie en genre, mais il est toujours au singulier:

Parmi ces tableaux (affiches), aucun(e) ne me plaît.

Comment emploie-t-on certains, certaines ?

- ❖ Dans son emploi nominal, il indique que l'identité de ce dont on parle est connue de celui qui parle, mais que ce dernier ne juge pas utile de la préciser :

Certains pensent que tu as eu tort.

- ❖ « Certains » varie en genre, mais il est toujours au pluriel:

Parmi ces livres (affiches), certain(e)s me plaisent beaucoup.

Comment emploie-t-on « chacun », « chacune » ?

- Il indique que la personne ou la chose qu'il évoque fait partie d'un groupe
Faites passer le plat. Chacun d'entre nous se servira.

Il peut être employé :

❖ comme nominal:

Chacun fait ce qu'il lui plaît.

❖ ou comme représentant :

Chacun des convives avait apporté une rose.

« Chacun » varie en genre, mais il est toujours au singulier :

Chacun(e) d'entre vous fera ce qu'il (elle) voudra.

Comment emploie-t-on l'un(e) l'autre ?

❖ « Autre » est presque toujours précédé d'un déterminant. Il s'emploie souvent dans des expressions figées comme à d'autres, comme dit l'autre... Il s'emploie aussi comme pronom nominal pour désigner un ensemble de personnes indéterminées :

Tu attends trop des autres.

❖ « Autrui » (forme complément de autre) ne se trouve plus que dans des expressions figées où il est toujours complément :

le bien d'autrui.

❖ Le pronom un(e) est parfois précédé de l'article défini élidé l', de même que le pronom l'autre. Cet article n'a aucune valeur de détermination, il permet simplement d'éviter le contact entre deux sons vocaliques :

Donnez-moi l'un ou l'autre.

❖ Les pronoms « l'un(e), l'autre » permettent d'opposer plusieurs personnes ou plusieurs choses. Lorsque l'on oppose deux êtres ou deux choses entre elles, l'emploi de l'article défini est obligatoire devant un et autre :

Elle a deux sœurs : l'une est sympathique, l'autre désagréable.

❖ Lorsque l'on oppose plus de deux personnes ou deux choses, un est précédé de l'article défini, tandis que autre est précédé de l'article indéfini :

Tous avaient apporté un cadeau : l'un un bouquet, un autre un livre,

Un autre des chocolats.

❖ Le même type d'opposition se retrouve au pluriel: les uns, les autres ; les uns, d'autres, d'autres...

❖ « L'un et l'autre » varient en genre et en nombre, mais l'autre présente la même forme au masculin et au féminin :

L'un(e) est gentil(le), l'autre est méchant(e).

Les un(e)s sont gentil(le)s, les autres sont méchant(e)s.

Attention!

Autrui est invariable: il est toujours au singulier.

Comment emploie-t-on le même, la même, les mêmes ?

Employé comme pronom, même est précédé de l'article défini. Il est employé :

❖ soit comme nominal au masculin pluriel ou singulier dans des expressions figées :
Ce sont toujours les mêmes qui se plaignent. C'est du pareil au même.

- ❖ soit comme représentant; il peut alors varier en genre et en nombre, mais il présente la même forme au masculin qu'au féminin :
Il n'est plus le même. Elle n'est plus la même.
Tous les hommes sont les mêmes. Toutes les femmes sont les mêmes.

Comment emploie-t-on n'importe qui (quoi), n'importe le(s)quel(s), n'importe laquelle (lesquelles)?

- « N'importe qui » et « n'importe quoi » sont employés comme pronoms nominaux: Ne mange pas n'importe quoi. N'importe qui peut entrer ici.

- ❖ N'importe le(s)quel(le)(s), laquelle, sont employés comme représentants :
Parmi ces cartes, choisissez n'importe laquelle.

- ❖ « N'importe qu »i et « n'importe quoi » sont invariables. En revanche, dans l'expression n'importe lequel, laquelle, etc., n'importe reste invariable tandis que les pronoms lequel, lesquels, laquelle, lesquelles varient en genre et en nombre:

N'importe lequel (laquelle) de mes fil(le)s aurait fait la même chose. N'importe lesquel(le)s d'entre eux (elles) auraient fait la même chose.

Comment emploie-t-on on ?

- On ne s'emploie que pour désigner des êtres humains. Il peut signifier tout le monde, n'importe qui :

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi. » (LA FONTAINE)
On sonne à la porte.

- ❖ On, qui vient du mot « homme », peut être précédé d'un article défini élidé :

On ne fait pas toujours ce que l'on veut.

- ❖ On est invariable.

Comment emploie-t-on « personne », « rien » ?

Il faut distinguer deux cas d'emploi :

- ❖ si la phrase comporte un verbe, ils sont accompagnés de la négation ne :

Il n'a rien fait. Rien n'a été fait.
Il n'est venu personne. Personne n'est venu.

- ❖ si la phrase ne comporte pas de verbe, ils s'emploient sans négation:

As-tu vu quelqu'un ? Personne.
Veux-tu boire quelque chose ? Rien, merci.

- ❖ « Personne » et « rien » sont invariables; lorsqu'ils sont sujet, le verbe se met au masculin singulier :

Personne n'est venu. Rien n'est arrivé.

- ❖ « Personne » et « rien » avaient autrefois un sens positif: personne signifiait une personne et rien, un rien. Ces sens sont conservés dans certaines tournures :

Je doute que personne n'ait compris. As-tu rien vu de plus beau ?

Comment emploie-t-on « plusieurs » ?

- ❖ Il exprime la pluralité sans précision. Il exprime un nombre supérieur à un. Plusieurs pensent que tu as eu tort.
- ❖ « Plusieurs » a la même forme au masculin qu'au féminin, il est toujours au pluriel : *Parmi ces tableaux (affiches), plusieurs sont vendu(e)s.*

Comment emploie-t-on « quelqu'un », « quelqu'une » ?

Quelqu'un(e) expriment l'indétermination.

- ❖ Au singulier, lorsqu'ils sont représentants, ils s'emploient surtout dans la langue littéraire pour désigner des personnes ou des choses:

Ces livres (revues) sont très intéressant(e)s. Achetez-en quelqu'un(e). Achetez quelques-uns de ces livres ou quelques-unes de ces revues.

- ❖ Au masculin, le pronom « quelqu'un » s'emploie comme nominal. Au singulier, Il désigne une personne indéterminée :

Quelqu'un est venu.

- ❖ Au pluriel, il désigne également des personnes et exprime une petite quantité:

Quelques-uns pensent que tu devrais renoncer.

❖ Quelqu'un varie en genre et en nombre :

*Quelqu'un(e) d'entre vous serait-il (elle) assez gentil(le) pour m'aider?
Quelques-un(e)s de mes ami(e)s sont là.*

Comment emploie-t-on « quelque chose », « autre chose » ?

- ❖ Quelque chose et autre chose sont des pronoms nominaux; ils sont toujours employés sans antécédent :

Veux-tu boire quelque chose ? Désirez-vous autre chose ?

- ❖ Quelque chose et autre chose sont des pronoms neutres invariables. Lorsqu'ils sont sujet, le verbe se met au masculin singulier :
Quelque chose m'est arrivé. Autre chose lui est arrivé.

Comment emploie-t-on « tel »?

- ❖ Prénom, « tel » est concurrencé par « un tel »; il est surtout employé dans des expressions adverbiales ou figées :
Tel est pris qui croyait prendre.

- ❖ « **Un tel** » désignant une personne peut s'écrire en un ou deux mots :

M. Un tel, M. Untel; Mme Une Telle, Mme Unetelle.

- « Tel » varie en genre; il s'emploie surtout au singulier :
Tel ou tel vous dira le contraire. Telle ou telle vous dira le contraire.

Comment emploie-t-on tout, tous ?

- ❖ Au pluriel, il s'emploie comme pronom représentant :

*J'ai invité cinquante personnes et toutes sont venues.
 J'ai invité mes amis, tous sont venus.*

- ❖ Au masculin singulier ou pluriel, il s'emploie comme pronom nominal :
Il a tout mangé. Il faut savoir donner à tous.

Attention!

« Tous » ne peut occuper la fonction de C.O.D. : *Je les veux tous.* Dans cette phrase, « les » est C.O.D. du verbe veux et tous est apposé au C.O.D.

- ❖ Au singulier, tout est toujours masculin; au pluriel, il varie en genre et en nombre:
Tout le dérange. Tous sont venus. Toutes sont venues.

Attention!

- ❖ Placé devant un adjectif qualificatif, « tout » est adverbe, donc invariable:
Il est tout rouge.

Elle est toute rouge.

Comment emploie-t-on un(e) ?

- ❖ L'adjectif numéral « un » peut être employé comme pronom:
Voulez-vous ces trois avocats pour 10F? Non, je n'en veux qu'un.

- ❖ Un varie en genre, mais il est toujours au singulier :
Combien voulez-vous d'avocats (oranges) ? Je n'en veux qu'un(e).

Quelles fonctions le pronom indéfini peut-il occuper ?

En tant que pronom, il peut occuper toutes les fonctions possibles du nom :

- ❖ sujet :

Chacun fait ce qu'il veut.

- ❖ C.O.D. :

J'ai aperçu quelqu'un.

- C.O.I. :

Je n'ai besoin de rien.

etc.